BCLP. Client Intelligent

**Insights**

# ACTUALITÉ DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

L'ANNÉE 2022 EN 12 DÉCISIONS JURISPRUDENTIELLES

Feb 14, 2023

## SUMMARY

Bienvenue dans cette première édition de la newsletter Urbanisme & Aménagement de BCLP à Paris. L'année qui vient de s'achever a été particulièrement riche en jurisprudence pour ce qui concerne le droit de l'urbanisme. Nous vous proposons ci-après de revenir sur 12 décisions parmi les plus marquantes de ce cru 2022.

## 1. DESTINATIONS

- Anciennes / nouvelles destinations : application dans le temps
- Darkstores – quelle qualification en termes de destination ?
- Changement de destination sans travaux – à quelle date est-il acquis ?

## 2. LOTISSEMENT

- La cristallisation des règles d'urbanisme applicables exclut la possibilité de surseoir à statuer
- La cristallisation des règles d'urbanisme ne joue pas en l'absence de mise en œuvre de la division foncière
- Pas de contournement du lotissement en cas de recours au permis de construire valant division pour autoriser la construction demaisons individuelles dans le cadre d'une copropriété horizontale

## 3. INSTRUCTION DE LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIR

- Quelles pièces exigibles au dossier de demande de permis de construire lorsque le projet exerce une emprise définitive sur le domaine public ?

- Une demande de pièces complémentaires illégales ne fait plus obstacle à l'obtention d'une autorisation de construire tacite

4. ELARGISSEMENT DU CHAMP DU PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

5. DEMOLITION DES CONSTRUCTIONS IRREGULIERE

- Une construction édifiée en méconnaissance du cahier des charges d'un lotissement n'est plus nécessairement vouée à la démolition
- La démolition des constructions illégales peut désormais être ordonnée par un maire, au titre de ses pouvoirs de police spéciale

## RELATED CAPABILITIES

- Real Estate
- Planning & Zoning

## MEET THE TEAM

**Anne Richier**

Paris

anne.richier@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 77 15

**Iris Pariset-Hauret**

Paris

iris.parisethauret@bclplaw.com
+33 (0) 1 44 17 76 23


---


This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be "Attorney Advertising" under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP's principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.

© 2025 Bryan Cave Leighton Paisner LLP.